

APPROBATION DEVIS POUR AMENAGEMENT SALLE HOPITAL SAINT-JACQUES.

Monsieur le MAIRE donne lecture de la lettre du Directeur Départemental de la Santé, et soumet à l'approbation du Conseil le crédit de 4.000.000 de frs sollicité pour l'achèvement des salles de l'Hôpital St-Jacques.

N° 558 HP

Saint-Denis, le 7 Juin 1950

Le Directeur Départemental de la Santé
à Monsieur le MAIRE de SAINT-DENIS

Monsieur le Maire,

Par lettre N° 248 du 6 Juin 1950 vous avez bien voulu me demander mon avis sur un projet d'achèvement d'une construction annexe à l'Hôpital Saint-Jacques.

Ce projet consisterait à aménager deux salles communes, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes, séparées par un bloc de services généraux: tisanerie, infirmerie, bain, W.C., réfectoire et six chambres individuelles, soit au total 36 lits environ.

Ce bloc d'hospitalisation serait destinée aux tuberculeux.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je donne mon approbation à ce projet, sur les bases ci-dessus indiquées, sous réserve de l'observation, en ce qui concerne la construction et l'aménagement intérieur, des réglemens sanitaires habituels, compte tenu:

- 1°) que cette réalisation à possibilité rapide d'exécution, contribuera à améliorer l'hospitalisation des malades tuberculeux actuellement dispersés dans les salles communes.
- 2°) qu'elle permettra, moyennant un effort financier relativement peu important, de terminer une construction inachevée et qui tomberait sans cela, définitivement en ruine.
- 3°) Que même dans l'hypothèse de la construction d'un hôpital moderne à Saint-Denis, ce bâtiment pourra toujours être utilisé à d'autres fins, comme par exemple l'hospitalisation des vieillards.

Le Directeur départemental
de la Santé,

Signé: Dr DUFOUR.

M. le MAIRE. - Ce crédit est à prélever sur l'emprunt de 16.000.000 de frs voté par le Conseil Municipal dans sa séance du 21 Avril 1950.

*Vu et soumis à l'approbation
de M. le Maire.
St Denis le 29 juin 1950
P. le 1^{er} Général
le Chef de son délégué
suppl. Gavarini*

*Approuvé
St Denis le 30 juin 1950
P. le Préfet
le Secrétaire Général
l'Administration du Département
Signé: B 233*